**Protocole de mise en sûreté des enfants et du personnel de la Maison de l’Enfance en cas d’alerte chimique**

**CONDUITE À TENIR EN CAS D’ALERTE CHIMIQUE**

Mise à l’abri

La Mairie prévient qu’une alerte chimique est lancée afin de se confiner. Le personnel se dirige avec les enfants vers la zone réservée : le réfectoire en communication avec la grande salle de motricité.

Une fois les enfants et le personnel rassemblés dans le lieu dédié au confinement, il faut mettre du gros scotch sur les aérations et des serpillères humides en bas des portes.

Un téléphone sans fil situé dans la grande salle de motricité permet de joindre l’extérieur.

Il faut également allumer la radio sur France inter ou Europe 1 pour avoir des informations de l’extérieur au cas où les lignes téléphoniques seraient coupées.

On peut aussi se servir du talkie-walkie pour communiquer avec la Police Municipale.

Une mallette de survie est prévue dans la grande salle de motricité avec de l’eau, des gâteaux, des biberons, du doliprane, des couches, du matériel de soin et d’hygiène, des couvertures de survie, du sopalin et 2 seaux pour les commodités.

La proximité avec la cuisine permet également d’alimenter les enfants et les agents.

Un plan de la structure a été communiqué à la Police Municipale afin de faciliter une éventuelle évacuation.

Fait le 06/04/2023

Audrey PLASSERAUD

Coordinatrice Petite Enfance